Compte Rendu du Conseil d'Ecole du mardi 6 novembre 2018 à 18h00.

Ecole élémentaire Jules Bruant, Vaulnaveys-le-Haut

Membres du conseil d'école présents	**Représentants de la municipalité**	Jean Yves Porta (Maire), Bernadette Fège (Elue en charge des écoles).
	Enseignants	Julien Gérôme, Morgane Vanaker, Giliane Leuvrey, Nathalie Ronchietto, Maud Four, Roxane Coste, David Whitead, Gaëlle Pasturel, Sandrine Vedel, Mélanie Gazeau, Nathalie Pauthier, Carole Delignières, Leslie Pinel
	Représentants des parents d'élèves	Marjorie Mattei, Sophie Argento, Nelly Corcuff, Jean-Christophe Videlin, Damien Robin, Laurie Vincent, Emilie Nier, Delphine Pezet
	DDEN	
Absents excusés	Philippe Faure (Inspecteur), Gilles Caillat (DDEN), Mmes les membres du RASED, Hervé Cédelle (Parent élus).	

1) Rentrée des classes.

- Equipe enseignante.

L'équipe enseignante titulaire est stable. L'école accueille cette année Carole Delignières (CM2 les lundis et jeudis en complément de Nathalie Pauthier, les mardis et vendredis à l'école maternelle), Maud Four (CE1/CE2 les lundis, CP les mardis et jeudis en complément de Nathalie Ronchietto, Julien Gerome et Morgane Vanaker) et Roxane Coste (CE2 les mardis et un vendredi sur deux en complément de David Whitead).

- Effectifs et répartitions.

Lors de la rentrée de septembre, l'école a accueilli 235 élèves dans 9 classes, soit une moyenne de 26,11 élèves par classe. 2 nouvelles inscriptions ont eu lieu en novembre (en CE1 et en CM2). Les répartitions sont présentées dans le tableau ci-dessous :

237 élèves dans 9 classes, soit 26.33 élèves par classe.					
	CP	**CE1**	**CE2**	**CM1**	**CM2**
CP (24)	24				
CP (27)	27				
CP/CE1 (25)	5	20			
CE1/CE2 (27)		8	19		
CE2 (28)			28		
CE2/CM1 (26)			9	17	
CM1 (28)				28	
CM2 (26)					26
CM2 (26)					26

En décembre 2018, 2 inscriptions supplémentaires porteront l'effectif total à 239 élèves, soit 26.55 élèves par classe.
L'équipe enseignante engage cette année une réflexion sur la réorganisation des classes dans les locaux afin de répondre aux effectifs croissants.

- Résultats des élections.

Vendredi 12 octobre, les 410 parents d'élèves de l'école élémentaire ont été invités à élire les Représentants de Parents au Conseil d'Ecole. Le bureau de vote a comptabilisé 247 votants (dont 14 blancs ou nuls et 243 suffrages exprimés). Le taux de participation s'élève donc à 62.68 %. L'ensemble des 13 candidats a été élu (9 titulaires et 4 suppléants).

2) Règlement intérieur de l'école.

- Présentation des modifications apportées au règlement :

- Page 2 : modification des horaires suite au passage à 4 jours, des horaires de l'APC.

Remarque : Les représentants de parents soulignent que la proposition des enseignants d'organiser les APC les mercredis matins avait été accueillie favorablement par les familles lors de son évocation au conseil d'école de juin 2018. Une demande sur ce créneau horaire pourrait être renouvelée en septembre 2019 par l'équipe enseignante.

- Page 3 : points d'affichages relatifs au plan Vigipirate.
- Page 4 : interdiction des portables, déclinaison de la responsabilité l'école lors de détérioration ou vol d'objets personnels ou bijoux, jeux de ballons sur le plateau sportif sous la surveillance de 2 enseignants.
- Page 5 : rappel des heures de sortie de classe : 12h00 et 16h30 (en lien avec la transmission des responsabilités).

- Adoption du règlement par le conseil d'école, à l'unanimité.

Le règlement intérieur sera distribué prochainement à chaque élève de l'école. Chaque famille devra en prendre connaissance, le signer et le replacer dans le cahier de liaison.

3) Le Projet d'école et les actions associées.

- Présentation du projet d'école.

Volet 1 : amélioration des résultats des élèves		
Axes prioritaires de travail	**Objectifs**	**Actions**
Développer l'autonomie des élèves	Donner aux élèves la possibilité de réaliser eux-mêmes quelques tâches habituellement réalisées par l'enseignant. Permettre aux élèves d'améliorer par eux-mêmes leurs stratégies d'apprentissage. Donner aux élèves la possibilité de surmonter une difficulté, sans avoir nécessairement recours à l'adulte.	Mise en place dans chaque classe d'un système de gestion des responsabilités attribuées aux élèves. Dans chaque classe: travail méthodologique sur la lecture des consignes, sur l'organisation et la gestion du matériel individuel et collectif. Développer la gestion autonome des activités et outils disponibles dans la classe.
Favoriser la prise d'initiative des élèves	Lors de travaux en groupe, rendre les élèves capables de choisir leurs partenaires de travail et le mode de fonctionnement au sein du groupe. Développer la pratique du tutorat.	
Sensibiliser, prévenir, former et prendre en charge les situations de harcèlement	Sensibiliser les élèves de façon régulière et sur le long terme. Motiver les élèves par des actions concrètes. Donner aux élèves les moyens de signaler des situations problématiques.	Cette année, les élèves de CM1 et CM2 seront concernés. A partir de l'année prochaine, ce seront les élèves de CM1, ni trop jeunes, ni trop âgés, qui seront informés. Cette action sera organisée en deuxième partie d'année scolaire.

Volet 2 : Parcours éducatifs (artistique et culturel, citoyen, éducatif de santé)		
Axes prioritaires de travail	**Objectifs**	**Actions**
Sensibiliser à la gestion des déchets	Etre capable de gérer le tri des déchets dans l'école.	Intervention des messagers du tri dans chaque classe de l'école. Mise en place de bacs spécifiques dans les classes, d'un bac à compost dans l'école. Participation des classes à la journée propre organisée par la municipalité pour sensibiliser les élèves. Création et mise en place d'un affichage explicatif dans les classes et les locaux communs.
Sensibiliser à la protection de la biodiversité	Création de zones vertes au sein de la cour, d'un potager collectif, d'un composteur, de nichoirs et abri à insectes.	
Travailler les 3 piliers du Parcours d'Education Artistique et Culturel	Permettre aux élèves de fréquenter, pratiquer et s'approprier les arts.	Utilisation d'intercalaires permettant à chaque élève de classer les productions artistiques: Arts de l'espace, du langage, du quotidien, du son, du spectacle vivant, visuels.

Volet 3 : Réponse aux exigences d'une école inclusive – Elèves à besoins particuliers	
Axes prioritaires de travail	**Objectifs**
Continuité des apprentissages lors des prises en charge Rased.	Permettre à l'élève de suivre la progression de la classe.
Continuité et cohérence du suivi des besoins de l'enfant.	Construire un document synthétique et pluriannuel permettant d'assurer ce suivi au long de la scolarité élémentaire.

Volet 4 : Vie scolaire (relation avec les familles, communication, partenariats)	
Axes prioritaires de travail	**Objectifs**
Implication des familles dans la vie de l'école (participation aux élections, nombre de candidatures, participation à l'accompagnement des activités sportives et culturelles)	Rendre lisibles et explicites les actions de l'école.
Amélioration du partenariat avec les services périscolaire et extrascolaire.	Améliorer et harmoniser les temps de l'élève sur le scolaire et le périscolaire.

- Actions associées pour l'année en cours.

Projets en lien avec le volet 1 « autonomie et initiative » du projet d'école.	**Défi des écoles à énergies positives**	Toutes les classes seront concernées mais l'équipe enseignante regrette que le défi proposé par la Métro donne priorité au cycle 3 (plusieurs interventions et un spectacle). Les cycles 2 auront droit à une intervention, les deux cycles seront réunis pour la visite de la chaufferie. Ce projet est établi en partenariat avec la municipalité de Vaulnaveys le Haut. La première réunion aura lieu le vendredi 9 novembre 2018 avec les partenaires de la Métro pour la mise en place du défi.
	Prix des Incorruptibles	1 classe CP, 1 classe CE1/CE2, 1 classe de CE2/CM1, 1 classe de CM2 : l'association sélectionne 5 livres de littérature de jeunesse, les élèves voteront pour le livre qui leur a le plus plu.
	Classes de découverte	2 classes CE2 et CE2/CM1 à Méaudre en juin 2019 : Budget total de 280 euros par élève dont une partie (60 euros par élèves au moins sera prise en charge par la coopérative scolaire). Thème du séjour : alimentation et santé

Projets en lien avec le volet 2 « Parcours artistique, culturel, citoyen.	**Cinéma**	3 classes CP et CP/CE1 au cinéma de Vizille. 2 classes CM1 et CM2 : projet école et Cinéma pour avoir accès à des films d'art et essais 2 classes de CM2 : visionnage d'un téléfilm sur le thème de la différence puis rencontre à l'école avec l'actrice adulte trisomique qui a joué dans ce film. Une rencontre avec l'équipe de télévision qui suivait le quotidien de cette actrice a eu lieu à cette occasion. La projection d'une partie de cette rencontre sera diffusée sur TMC Story le lundi 3 décembre à 21h (journée internationale des personnes handicapées).
	Tri	Tout le cycle 2, en lien avec le défi des écoles à l'énergie positive
	Jardinage	Certaines classes ont déjà commencé à entretenir le jardin : désherbage, plantation de pensées dans la cour. Plusieurs classes seront concernées pour entretenir, replanter au printemps, suivre l'évolution du jardin, mais aussi l'embellir par des productions artistiques. *Remarque : suite aux nouvelles directives ministérielles, l'APC doit être orientée vers la lecture, ce qui complique la mise en œuvre pratique du projet jardinage. M. Faure (Inspecteur) a autorisé l'école à maintenir l'organisation de cette forme d'APC cette année sur une durée limitée.* La municipalité étudie la faisabilité d'une cuve de récupération d'eau ou d'un moyen pour faciliter l'accès à l'eau. Une organisation plus aboutie en fin d'année scolaire pourra permettre d'améliorer l'arrosage estival.

4) Vie de l'école.

- Evaluations Nationales.

Le Ministère de l'Education Nationale propose des évaluations nationales en français et en mathématiques aux élèves de CP (début et milieu d'année) et CE1 (début d'année). Ces évaluations nationales ont pour objectifs de permettre aux enseignants d'avoir un regard sur les capacités et les besoins de leurs élèves, de mesurer leurs progrès (CP en milieu d'année), mais aussi d'alimenter des statistiques au niveau national. Les parents peuvent avoir accès aux résultats de leur enfant à ces évaluations nationales par l'intermédiaire de l'enseignant de la classe.

Suite à une question des représentants des parents d'élèves, Mr Gérôme explique son positionnement pour ces évaluations nationales (non passation). Le problème de l'anonymat des résultats et du stockage des données sur internet a été soulevé par des représentants des parents d'élèves.

L'idée principale soulignée par l'équipe enseignante est que chaque enfant de CP et de CE1 a été soumis à des évaluations diagnostiques en ce début d'année permettant de repérer les besoins éventuels.

- Organisation des récréations.

L'organisation spatiale de la cour est pensée pour permettre aux enfants de profiter au maximum des espaces disponibles en fonction de leurs envies : espace réservé au football près de la cantine, jeux de petites balles sous le préau, coin calme (jeux de construction et livres) près de la salle plurivalente, jeux de cordes devant le bâtiment périscolaire. Les espaces et les jeux sont accessibles à tous et toutes. Lorsque le sol est mouillé, les jeux de balles et ballons sont interdits et le préau retrouve alors sa fonction principale. Une demande de marquage au sol a été faite auprès de la mairie afin de délimiter visuellement les différents espaces.
Suite à un problème relevé par les représentants des parents d'élèves de clivage des jeux (principalement de foot) selon le sexe des élèves, l'équipe enseignante propose une intervention auprès des élèves sur ce sujet dans chaque classe.

- Entretien des sanitaires.

A chaque récréation, un enseignant est chargé de la surveillance près des toilettes. Le système de pinces à linge mis en place permet de réguler l'affluence. L'entretien des toilettes est effectué chaque jour. Une observation des toilettes après chaque récréation va être organisée afin de confirmer (ou d'infirmer) leur propreté au quotidien.

- Restaurant scolaire.

La municipalité confirme l'utilisation de la salle plurivalente sur le temps de cantine (principalement lorsqu'il pleut, neige…) et rappelle de l'organisation du service à table: l'enfant est amené à gouter avant de refuser de manger ce qui lui est proposé, il peut se resservir s'il le désire (et s'il en reste). La mairie rappellera au personnel concerné d'harmoniser son discours et sa pratique.
Le projet contre les nuisances sonores est encore à l'étude, les devis sont en cours après la visite des techniciens ayant mesuré le bruit lors des repas.
L'augmentation du prix du repas est due aux coûts plus importants liés au choix des repas biologiques, des repas prônant les circuits courts et de l'investissement pour les plats en inox.

- Projet de réaménagement du bâtiment historique.

Une étude va être mise en place pour déterminer les bâtiments les plus énergivores de la commune et définir ainsi les priorités. Un changement des huisseries, un travail d'isolation et le raccordement à la chaudière à granulés de l'école maternelle sont prévus dans les années à venir en fonction des résultats de cette étude.
Il n'est pas envisagé pour le moment de créer une ouverture entre la classe n°10 et la salle informatique mais une réflexion est engagée dans ce sens par l'équipe enseignante.
Un problème de sécurité et de ventilation est soulevé dans la classe n°7 : les fenêtres actuelles ne permettent pas une ventilation efficace et l'ouverture des portes battantes donne accès directement à l'extérieur de l'école. Ce problème sera également étudié lors de la rénovation des huisseries du bâtiment historique.

5) Sécurité dans et aux abords de l'école

- Dispositions relatives au plan Vigipirate.

Les dispositions relatives au plan Vigipirate demeurent valables et sont affichées sur le panneau extérieur.

- Exercices incendie et PPMS.

Un exercice d'entrainement à l'évacuation en cas d'incendie a été effectué le 18 septembre. Toutes les classes ont entendu le signal sonore, l'évacuation a été menée en 1 min 40s.
Un exercice simulant une Intrusion dans l'école a eu lieu le 12 octobre dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Particulier de Mise en Sûreté. Cet exercice a été annoncé préalablement aux enfants afin qu'ils en perçoivent les enjeux et que les attitudes à tenir leurs soient expliquées. Les enfants ont pu échanger à ce sujet avec leurs enseignants à l'issue de l'exercice.

- Stationnement.

La mise en place d'un macaron est en cours pour les parents dont les enfants sont inscrits à la crèche, ce qui leur réservera l'accès au parking. La police municipale pourra ainsi ensuite verbaliser les véhicules sans macarons.
Il va être étudié la possibilité d'ouvrir le passage par le petit préau sur le parking de l'ancienne friche industrielle pour faciliter l'accès vers la deuxième zone de stationnement à l'arrière du bâtiment modulaire.

6) Les finances de l'école.

- Modification du fonctionnement de la comptabilité de l'école.

L'école adhère à l'OCCE, association départementale permettant la gestion des coopératives. Lors de la dernière assemblée générale de cette association, il a été décidé que les comptes de coopératives des classes seraient clos à l'issue de l'année scolaire 2018/2019. La comptabilité de l'école sera alors gérée sur un compte unique (le compte « école »). La gestion de la coopérative sera donc centralisée, ce qui entrainera un nombre beaucoup plus important de lignes comptables. Le bilan comptable devra être vérifié par une commission de contrôle impliquant le directeur, un enseignant et un représentant des parents au cours de chaque mois de mois de septembre.

- Les dons de l'APE.

L'association des Parents d'élèves a fait un don de 5100 € à l'école élémentaire en juin dernier. Cette somme a été utilisée de la manière suivante : acquisition de matériel de musique et d'EPS pour un montant de 1000 € et participation aux projets des classes pour 4100 €. L'équipe enseignante remercie l'APE pour ce don qui participe à la mise en place de nombreux projets.

- Les actions de financement prévues pour l'année 2018 /2019.

Par l'équipe enseignante : Vente de Beaufort en octobre 2018, vente des photos de classe en novembre, Opération « Chocolats de Noël » en novembre et décembre, ventes de parts de gâteaux au portail la veille de vacances scolaires.
Par l'APE : vente de ravioles (2 fois dans l'année), vente de savons. L'association reste ouverte aux projet nouveaux émanant des parents pour compléter ces actions.

7) Les manifestations et rendez-vous de l'année.

- Organisation et calendrier des séances de natation et de ski scolaire.

Les classes de CE2 et CE2/CM1 ont terminé leur cycle de natation (6 séances) à la piscine du domaine universitaire.
Les classes de CM1 et CM2 nageront au troisième trimestre (6 séances pour les CM1, 5 séances pour les CM2) dans la même piscine. Les classes de CP, CP/CE1 et CE1/CE2 commenceront en juin un cycle de 8 séances à la piscine de Gavet au rythme de 2 séances par semaine. Les séances de natation sont entièrement financées par la municipalité.

Le ski scolaire débutera dès janvier pour les 5 classes de CE2, CE2/CM1, CM1 et CM2 (domaine alpin de Chamrousse) par cycles de 6 séances (demi-journées consécutives).
Les 4 classes de CP, CP/CE1 et CE1/CE2 skieront après les vacances d'hiver (mars) au domaine nordique de Chamrousse pour un cycle de 5 séances (fond pour les CP et CE1, skating pour les CE2, au rythme de 2 séances par semaine). Les séances de ski scolaire sont financées par la municipalité, la coopérative scolaire et une participation des familles à hauteur de 7 € par séance.

- Bilan du Courseton.

Le Courseton a eu lieu lundi 15 octobre sur le stade D. Petiot, avec les élèves de grande section et une classe de l'école de Vaulnaveys le Bas, soit presque 300 coureurs. Une « infirmerie » a été mise en place et une visite préalable des pompiers a permis de vérifier l'absence de guêpes…
Les 2 courses se sont bien déroulées, tout comme le goûter qui les a suivies. L'équipe enseignante remercie tous les parents qui se sont rendus disponibles pour aider au déroulement de cette manifestation.

- Fête de l'école

La fête de l'école se déroulera cette année le vendredi 21 juin en fin d'après-midi à l'école et prendra la forme de représentations musicales.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Le Président,
D. Whitead

Le secrétaire,
M. Gazeau